



CONSTRUCTION D'UNE CHARTE DE L'ARBRE URBAIN

CODE :
EA5

PUBLIC

Propriétaires, gérants ou gestionnaires de patrimoines arborés publics ou privés, gestionnaires de copropriétés, aménageurs, techniciens et ingénieurs de bureaux d'études.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

INTERVENANT

Anne BOUTONNET

Ingénieure agronome spécialité Forêt et arbre urbain, chargée de projet et Responsable Coordinatrice du Bureau d'études FORESTRY CLUB DE FRANCE..

SESSION

1 session de 1 jour (7 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Lieu : nos locaux à Solignac
Nbre participants : mini 5 / maxi 15

TARIF

350 € HT /participant

420 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Connaître les **tenants** et les **aboutissants d'une charte**. Anticiper les **évolutions nécessaires** de la gestion d'un patrimoine arboré. Définir les **bonnes règles** pour intégrer l'arbre à son environnement. Poser les **bases d'une communication efficace** sur l'arbre urbain.

DEROULEMENT

A – Pourquoi une charte de l'arbre urbain ?

- L'arbre et ses fonctions dans la ville
- Les obligations liées à la gestion durable d'un patrimoine arboré
- Les acteurs et les pratiques
- Les administrations territoriales et organisation des services
- Les contraintes subies ou occasionnées, les litiges, coûts et leur règlement et les mesures coercitives

B – L'évolution nécessaire des premières chartes

- Atouts et insuffisances des premières chartes
- Les nouveaux enjeux des politiques urbaines
- Les restructurations communautaires d'agglomérations
- Le progrès des productions végétales
- Espèces allergènes ou indésirables
- Les nouvelles notions d'écologie urbaine
- Le partenariat de bonne volonté
- La prise en compte des grandes recommandations : Grenelle I et II, Agenda 21, PADD du SCOT, PLU...

C – La construction d'une charte

- Recensement des arbres (inventaire), leur diagnostic, leur géo-référencement, les pronostics de gestion...
- L'inventaire des ressources humaines et matérielles, des méthodes de travail
- Le recensement des acteurs
- Nature des contraintes et raisons conflictuelles, leurs évolutions
- Expliquer l'arbre
- Etablir un portait des arbres communautaires
- Définir les enjeux de la gestion du patrimoine
- Les engagements des propriétaires et des gestionnaires : adapter, planter, entretenir, intégrer, protéger, respecter et faire respecter, renouveler, diversifier, économiser, développer, améliorer, partager et vulgariser

D – Le référentiel technique

- Un outil pour la compréhension et la mise en œuvre

E – Notions sur le choix ou l'adaptation d'un barème d'évaluation des arbres et des dommages

F – La communication d'une charte



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Exemples ciblés de chartes



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

POUR NOUS JOINDRE

- Leygat - 87110 SOLIGNAC
- contact@lecentredelarbre.com
- 05 55 32 04 19
- <http://lecentredelarbre.com>

